



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57607>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-57607**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ESTEREL Cote d'azur agglomération

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation du Service Public de l'assainissement collectif et non collectif de Estérel Côte d'Azur

Description : Procédure de concession de service public en application des articles L. 3120-1 et suivants du code de la commande publique et des articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le contrat objet du présent avis d'appel public à candidature constitue un contrat de concession au sens de l'article L. 1121-3 du code de la commande publique portant sur l'assainissement collectif et non collectif du périmètre de la Collectivité comprenant les Communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune sur Argens, Puget sur Argens et les Adrets de l'Estérel. Compte tenu des investissements à réaliser, lesquels seront pour partie pris en charge financièrement par le concessionnaire, cette concession, qui prendra effet à compter du 1er janvier 2025, sera d'une durée de 18 ans. La valeur estimée de la concession est calculée conformément aux dispositions de l'article R 3121-1 du code de la commande publique, et prend en compte la totalité du chiffre d'affaires estimé sur la durée du contrat, en valeur 2024 sur la base d'un calcul en euros constants, sans indexation ni actualisation. Les règles procédurales sont celles du code de la commande publique et des articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du CGCT. La valeur estimée du Contrat inclut l'offre de base et la tranche optionnelle. Cette valeur, calculée selon une méthode objective, correspond à une estimation du chiffre d'affaires total hors taxes du Délégué pendant la durée du Contrat, eu égard à la nature des prestations qui font l'objet de la délégation de service public. Elle a été calculée selon les modalités prévues aux Articles R. 3121-1 et suivants du Code de la commande publique en euros 2024

Identifiant de la procédure : edc7e94e-7f80-40fb-af80-b401c97edbdba

Identifiant interne : 2024 DSP ASS

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire Esterel Cote d'Azur Agglomération

Ville : Saint Raphael

Code postal : 83700

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 327,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les missions qui seront confiées en base au concessionnaire seront les suivantes : Le concessionnaire sera chargé d'assurer, à ses risques et périls, la gestion du service public de l'assainissement collectif et non collectif sur le périmètre de Estérel Côte d'Azur Agglomération, et plus précisément : - L'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages d'assainissement collectif mis à disposition par la Collectivité ; - Le contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (Anc) ; - La réalisation des travaux définis par le contrat ; - Les relations avec les usagers du service ; - Le droit de percevoir sur les usagers une redevance en rémunération du service rendu - En tranche optionnelle la réalisation et l'exploitation d'une installation de réutilisation des eaux usées traitées (Reut). Le concessionnaire se rémunérera sur les tarifs perçus auprès des usagers. Chiffres caractéristiques du service - exercice 2022 : - 6 stations d'épuration d'une capacité globale de 451 200 Eh - 161 postes de refoulement - 683 km de canalisations - 35 537 branchements - Nombre d'abonnés assainissement collectif : 49 184 - Volumes assujettis à l'assainissement non collectif = 10 020 790 m3 - 2 142 installations d'Assainissement Non Collectif (Anc) La procédure est de type ouverte avec dépôt des candidatures et offres à la même date. La commission prévue à l'article L.1411-5 du Cgct se réunit pour examiner les candidatures, dresser la liste des candidats dont les offres pourront être analysées et formuler un avis sur les offres des candidats dont la candidature a été retenue Conditions d'obtention du Dossier de consultation : uniquement téléchargeable sur le site <http://www.marches-publics.info>. En cas de difficultés pour retirer un Dce et /ou déposer une offre électronique, les candidats sont invités à contacter le support d'Aws-Achat à l'adresse électronique support-entreprises@aws-france.com ou par téléphone au 04.80.04.12.60. Pour les modalités de remise des plis : par voie électronique (sur le site internet <http://www.marches-publics.info> et ce dans les conditions spécifiées dans le règlement de consultation. La Collectivité organisera une visite des principales installations du service de l'assainissement, à l'ensemble des candidats sur 2 jours les lundi 27 mai 2024 et mardi 28 mai 2024 (Rdv à 9h00 au siège de la Collectivité)

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Délégation du Service Public de l'assainissement collectif et non collectif de Estérel Côte d'Azur

Description : Procédure de concession de service public en application des articles L. 3120-1 et suivants du code de la commande publique et des articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le contrat objet du présent avis d'appel public à candidature constitue un contrat de concession au sens de l'article L. 1121-3 du code de la commande publique portant sur l'assainissement collectif et non collectif du périmètre de la Collectivité comprenant les Communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune sur Argens, Puget sur Argens et les Adrets de l'Estérel. Compte tenu des investissements à réaliser, lesquels seront pour partie pris en charge financièrement par le concessionnaire, cette concession, qui prendra effet à compter du 1er janvier 2025, sera d'une durée de 18 ans. La valeur estimée de la concession est calculée conformément aux dispositions de l'article R 3121-1 du code de la commande publique, et prend en compte la totalité du chiffre d'affaires estimé sur la durée du contrat, en valeur 2024 sur la base d'un calcul en euros constants, sans indexation ni actualisation. Les règles procédurales sont celles du code de la commande publique et des articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du CGCT. La valeur estimée du Contrat inclut l'offre de base et la tranche optionnelle. Cette valeur, calculée selon une méthode objective, correspond à une estimation du chiffre d'affaires total hors taxes du Délégué pendant la durée du Contrat, eu égard à la nature des prestations qui font l'objet de la délégation de service public. Elle a été calculée selon les modalités prévues aux Articles R. 3121-1 et suivants du Code de la commande publique en euros 2024

Identifiant interne : S-PF-1465743

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire Esterel Cote d'Azur Agglomération

Ville : Saint Raphael

Code postal : 83700

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 216 MONTH

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Sélection des candidats : Les candidats seront sélectionnés au vu de leur aptitude à exercer l'activité professionnelle, de leur capacité économique et financière, de leurs capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du contrat de concession et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Avant de procéder à l'examen des candidatures, si des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, l'autorité peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai identique pour tous. - Une lettre de candidature, datée et signée, et le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat pour la présente procédure de délégation de service public, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants. o Cette lettre précise l'identité complète du candidat, indique s'il se présente seul ou en groupement d'entreprises ; o en cas de groupement, la lettre de candidature indiquera la composition du groupement, la forme du groupement ainsi que le nom de l'entreprise mandataire ; o La lettre de candidature indique une adresse unique de courriel du candidat. - Les justificatifs de pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ; - Une présentation (forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux) et les coordonnées du candidat (adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail) permettant au pouvoir adjudicateur de communiquer avec celui-ci ; - Une déclaration sur l'honneur attestant : o 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du code de la commande publique ; o 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18 et L. 3123-19 du code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-5 du code de la commande publique, sont exacts. - Un certificat attestant la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-2 à L. 5212-5-1 du Code de la commande publique ; - Les certificats et attestations délivrés dans les conditions et par les organismes mentionnés par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique ; Il est précisé que, en cas de candidature émanant d'une société appartenant à un groupe

d'entreprises soumis au régime de l'intégration fiscale et/ou de consolidation du paiement de la Tva, le candidat fournira également les attestations visées ci-avant pour sa société mère ; - Un justificatif d'inscription au registre du commerce ou de la profession, ou récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription, ou équivalent. Les soumissionnaires étrangers devront produire des documents équivalents. Iii.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Sans objet

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Iii.1.2) Capacité économique et financière - Chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Les bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices clos ou tout autre document reprenant les mêmes données, concernant l'ensemble des activités du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la délégation de service public ; - Composition de son capital social dans le cas d'un candidat unique ou pour chacun des membres du groupement

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Iii.1.3) Capacité technique et professionnelle - Références professionnelles détaillant les missions réalisées au cours des cinq dernières années et/ou toutes autres références ou éléments d'information susceptibles de démontrer l'aptitude du candidat ou de chaque membre du groupement candidat à exécuter le contrat objet du présent règlement ; - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat - Déclaration sur l'honneur indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat ou chaque membre du groupement candidat dispose pour la réalisation de prestations dans le domaine objet du contrat ou dans un domaine comparable ; - Déclaration sur l'honneur concernant les effectifs du candidat ou de chaque membre du groupement candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacun des trois dernières années (ou depuis la date de création de l'entreprise si celle-ci est inférieure à trois ans). Le candidat peut présenter à l'appui de sa candidature les capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques, si le candidat démontre qu'il en disposera pendant la durée de l'exécution du Contrat. Dans ce cas, il devra produire les mêmes documents précités, à l'exception de la lettre de candidature, et justifier du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié, comme par exemple un engagement écrit de l'opérateur économique). Cas particuliers : Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées peuvent être admises à concourir dans les mêmes conditions que les sociétés existantes. En cas de société en cours de constitution, chaque associé devra fournir l'ensemble des documents précités sauf impossibilité pour raison objective, et un exemplaire des statuts signés devra être fourni. Pour les

candidats qui ne peuvent présenter certains documents exigés pour l'analyse de leurs garanties financières et professionnelles et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, et ce pour une raison objective (société nouvelle par exemple), ils peuvent démontrer leurs garanties et aptitude par tout autre moyen approprié (exemple : présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables. L'objectivité de la situation empêchant le candidat de produire une des pièces exigées ci-dessus sera appréciée souverainement par la commission d'ouverture de plis. Pour justifier de ses conditions de participations, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut également demander que soient prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques. Dans ce cas, il devra produire les mêmes documents précités et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié, comme par exemple un engagement écrit de l'opérateur économique). Iii.1.4) Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public à compter du 1er janvier 2025 et l'égalité des usagers devant le service public. Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, la Collectivité peut, par application de l'article R. 3123-20 du code de la commande publique, décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai approprié

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1465743>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1465743>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/07/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Reprise du personnel (article L.1224-1 du Code du travail ; Convention Collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement) Par ailleurs, Estérel Côte d'Azur Agglomération, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique relative aux contrats de concession en incluant dans le cahier des charges une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le délégataire s'engage, pendant l'exécution de la concession, à réserver à des personnes éligibles aux dispositifs d'insertion tout emploi vacant ou nouvellement créé pendant la durée du contrat, et relatif uniquement au personnel d'exécution

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Esterel Cote d'Azur Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : ESTEREL Cote d'azur agglomération

Numéro d'enregistrement : 20003531900108

Adresse postale : 624 Chemin Aurélien

Ville : Saint Raphael

Code postal : 83700

Pays : France

Point de contact : MASQUELIER Frédéric

Adresse électronique : marchespublics@esterelcotedazur-agglo.fr

Téléphone : 0494193100

Adresse internet : <https://esterelcotedazur-agglo.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Esterel Cote d'Azur Agglomération

Numéro d'enregistrement : 1695332

Adresse postale : 624 Chemin Aurélien

Ville : Saint Raphael

Code postal : 83700

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@esterelcotedazur-agglo.fr

Téléphone : 0494193100

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 1107136

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 1121633

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 418c1b72-da88-43cb-8b10-2fc224f71d77 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/05/2024 à 11:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/05/2024